



HOFMANN

BAGNES

## Un budget «ordinaire»

Le président Christophe Dumoulin a de quoi avoir le tournis: avec 24,9 millions de marge, sa commune se porte bien...29

# VALAIS

Jeudi 6 décembre 2007

Le Nouvelliste

21

jz - bru

TÉLÉNENDAZ

## Téléverbier possède 12%



Jean-Marie Fournier (à g.) affirme «être serein» face aux 12% acquis par Jean-Pierre Morand (à dr.) et Téléverbier à Télénendaz.

VINCENT FRAGNIÈRE

Téléverbier, par son président Jean-Pierre Morand, l'a annoncé hier. La société bagnarde possède désormais 12% de Télénendaz. Après avoir déjà obtenu 30% de Téléthyon ainsi qu'un mandat de gestion, Téléverbier poursuit donc sa politique «de consolidation du domaine des 4Vallées dans le but à terme de créer une seule entité fusionnée», explique Jean-Pierre Morand. Président de Télénendaz, Philippe Lathion se refuse à tout commentaire, les réservant pour l'assemblée générale de sa société de demain matin à Siviez.

**Fournier serein.** Par contre, l'un des principaux actionnaires de Télénendaz, Jean-Marie Fournier, ne se montre pas surpris par cette nouvelle. «Le président de Téléverbier Jean-Pierre Morand a eu la gentillesse de m'informer lorsque Me Pierre Déléze leur a vendu ses actions. Pour détenir aujourd'hui 12%, il faut croire que d'autres actionnaires, probablement issus des membres de l'ancienne convention de Télénendaz, ont également vendu à Téléverbier. Cette situation ne va pas affecter l'opérationnel des 4Vallées.» Cette vente intervient alors que les 3,5 millions d'actions de Transmontagne à Télénendaz, soit 22% de la société, font toujours l'objet de trois offres de rachat – dont une de Téléverbier et une autre de Téléveyonnaz – auprès du Tribunal de commerce de Lyon dans le cadre de la liquidation de Transmontagne. «Je suis tout à fait serein face à tout cela», insiste Jean-Marie Fournier qui poursuit: «La démarche de Téléverbier est naturelle. Lorsque l'on est coté en bourse, on est condamné de croître. Comme les résultats internes plafonnent, la croissance ne peut être qu'horizontale.» Une affirmation contredite par Jean-Pierre Morand. «Notre développement en direction des 4Vallées fait sens avec ou sans actions en bourse.»

**Déléze exigera un rapport spécial.** Joint au téléphone, Me Pierre Déléze, de son côté, affirme «être toujours actionnaire de Télénendaz» en ne livrant qu'une seule précision quant à la hauteur de ses engagements. «Ils sont bien plus élevés que ne le croit Jean-Marie Fournier.» Il affirme avoir demandé par écrit des questions très précises liées notamment au dossier «Transmontagne» et proposera à l'AG l'élaboration d'un rapport spécial sur le sujet. Si celle-ci devait le refuser, un ou des actionnaires possédant au moins 10% du capital peut alors, selon le code des obligations, le demander au juge. Ça risque bien de chauffer vendredi matin du côté de Siviez...